REUNION PUBLIQUE

RUE PORTE DUNOISE

06 OCTOBRE 2020

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

ORLÉANS MÉTROPOLE

ORDRE DU JOUR

Rue PORTE DUNOISE :

1) Secteur 3 : Etat existant de la rue
2) Secteur 3 : Projet retenu et validé en réunion publique le 07 juin 2018
3) Secteur 3 : Projet modificatif 2020
4) Secteur 2 : Etat existant de la rue
5) Secteur 2 : Projet retenu et validé en réunion publique le 07 juin 2018
6) Secteur 2 : Projet modificatif 2020
7) Bilan des gabarits de voies, des stationnements et des plantations d'arbres

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

ORLÉANS MÉTROPOLE

Historique et problématique

- Validation du projet en réunion publique le 07 juin 2018
- De juin 2019 à novembre 2019 : Travaux d'enfouissement et de requalification de la rue Landreloup
- Retour d'expérience sur les aménagements réalisés sur la rue Landreloup avec une largeur de voie de 4 m (difficulté de croisement entre deux véhicules, et circulation de voitures sur les trottoirs)
- Printemps 2020 : Report de la réunion publique à cause de la Covid19

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

ORLÉANS MÉTROPOLE

Localisation :

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

ORLÉANS MÉTROPOLE

1) Secteur 3 : Etat existant de la rue

Longueur totale = 510 m
Longueur secteur 3 = 130 m (Rue Marc Sangnier à rue Brise Pain)
Longueur secteur 2 = 380 m (Rue Brise Pain à rue Basse Ingré)

Largeur de façade à façade = 20m

SECTEUR 3 existant : Chaussée à **7m** + **6,5m** stationnement non matérialisé (en épi) et trottoir de chaque côté sur la totalité de la rue – **Vitesse 50 km/h**

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

Bilan stationnement :
Existant 34 places tolérées

ORLÉANS MÉTROPOLE

2) Secteur 3 : Projet retenu et validé en réunion publique le 07 juin 2018

Longueur totale = 510 m
Longueur secteur 3 = 130 m (Rue Marc Sangnier à rue Brise Pain)
Longueur secteur 2 = 380 m (Rue Brise Pain à rue Basse Ingré)

Largeur de façade à façade = 20m

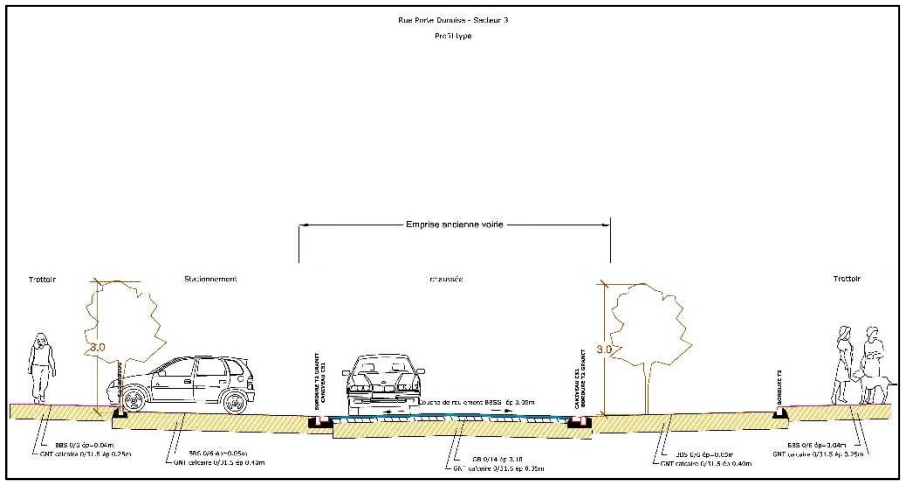

SECTEUR 3 existant : Chaussée à **7m** + **6,5m** stationnement non matérialisé (en épi) et trottoir de chaque côté sur la totalité de la rue – **Vitesse 50 km/h**

SECTEUR 3 projet 2018 : Chaussée à **6m** + **5,2m** stationnement + **1,8m** de moyenne de trottoir de chaque côté de la rue, minimum à 1,65m – **Vitesse 50 km/h** - Abattage des érables pourpres en rideau, validé en réunion publique

Bilan stationnement :
Existant 34 places
Projet 30 places

Arbre : Plantation pour l'ombrage, à distance des façades et sans interventions de taille

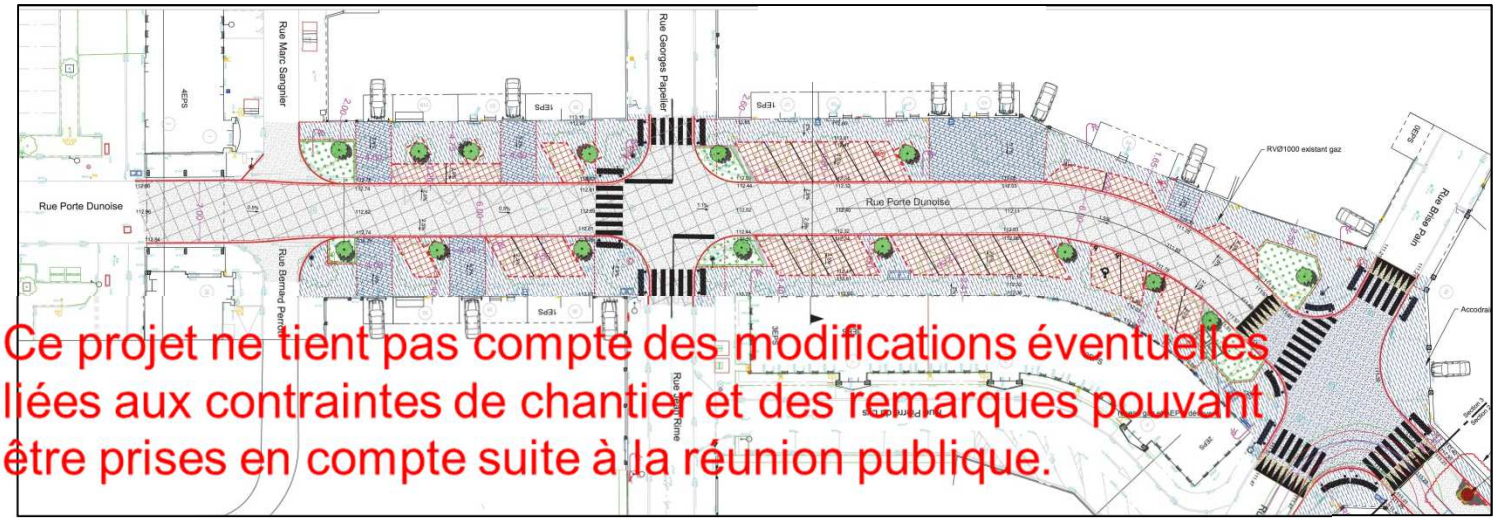

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

ORLÉANS MÉTROPOLE

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

3) Secteur 3 - Proposition modificative 2020.

Longueur totale = 510 m
Longueur secteur 3 = 130 m (Rue Marc Sangnier à rue Brise Pain)
Longueur secteur 2 = 380 m (Rue Brise Pain à rue Basse Ingré)

Largeur de façade à façade = 20m

SECTEUR 3 – projet 2020 : Chaussée à **6m** + **5m** stationnement + **2m** de trottoir de chaque côté, minimum à 1,65m – **Vitesse 30 km/h** – Circulation cyclable matérialisée sur chaussée

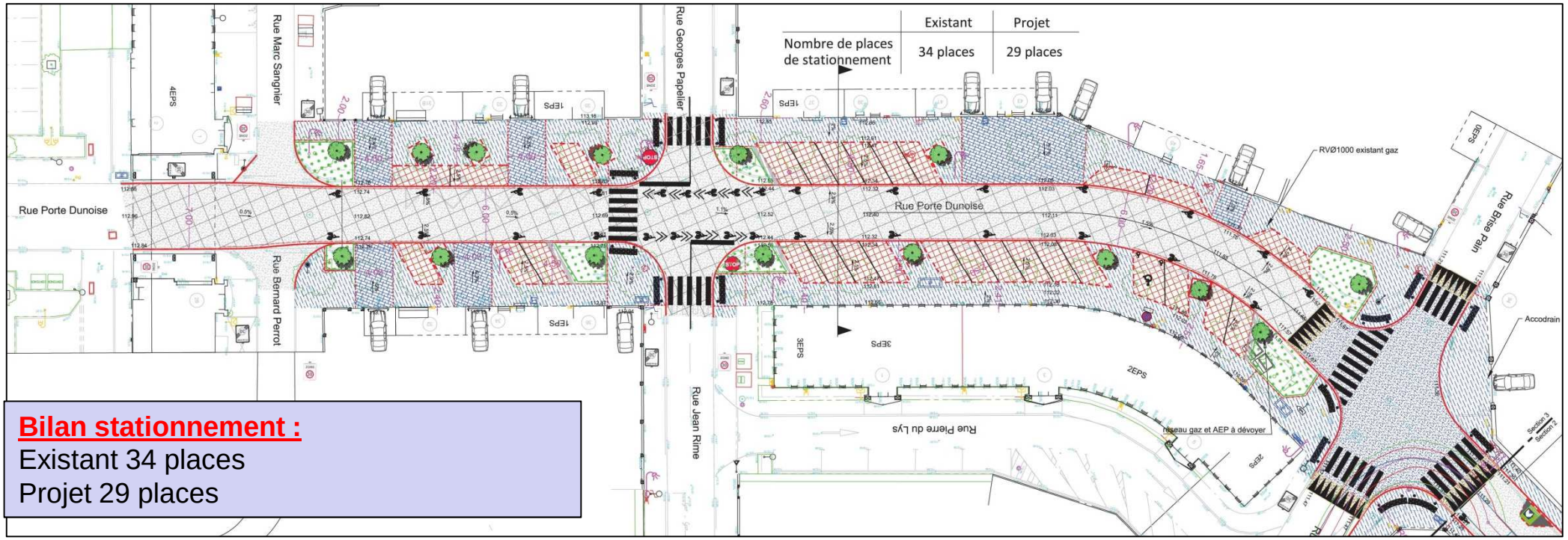

Bilan stationnement :
Existant 34 places
Projet 29 places

SECTEUR 3 existant : Chaussée à **7m** + **6,5m** stationnement non matérialisé (en épi) et trottoir de chaque côté sur la totalité de la rue – Vitesse 50 km/h

SECTEUR 3 projet 2018 : Chaussée à **6m** + **5,2m** stationnement + **1,8m** de moyenne de trottoir de chaque côté de la rue – Vitesse 50 km/h

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

3) Secteur 3 - Proposition modificative 2020.

Longueur totale = 510 m
Longueur secteur 3 = 130 m (Rue Marc Sangnier à rue Brise Pain)
Longueur secteur 2 = 380 m (Rue Brise Pain à rue Basse Ingré)

Largeur de façade à façade = 20m

SECTEUR 3 – projet 2020 : Chaussée à **6m** + **5m** stationnement + **2m** de trottoir de chaque côté, minimum à 1,65m – **Vitesse 30 km/h** – Circulation cyclable matérialisée sur chaussée

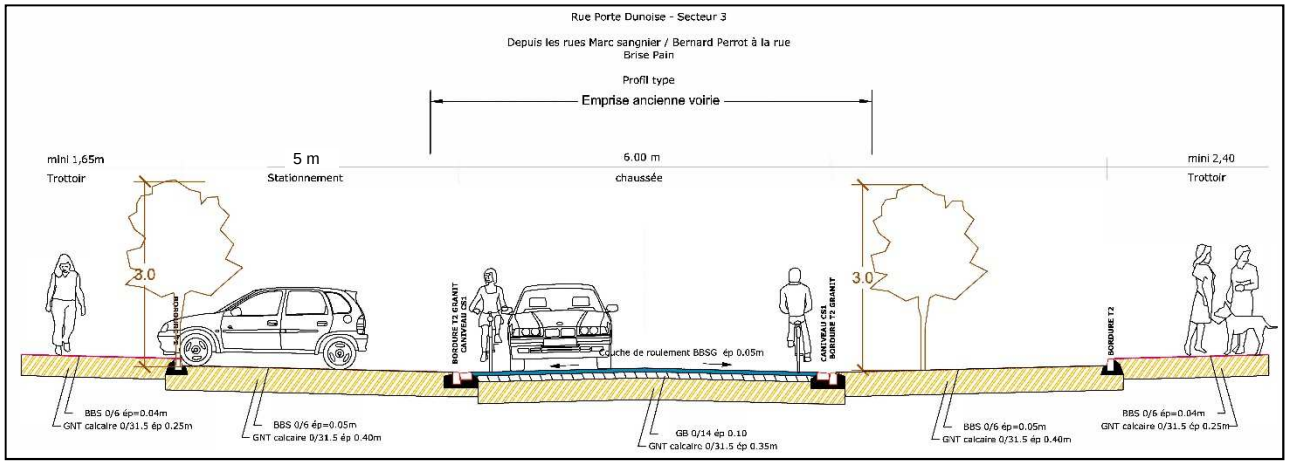

Bilan stationnement :
Existant 34 places
Projet 29 places

Bilan arbres :
Existant 25 arbres
Projet 15 arbres – espèces à définir

SECTEUR 3 existant : Chaussée à **7m** + **6,5m** stationnement non matérialisé (en épi) et trottoir de chaque côté sur la totalité de la rue – **Vitesse 50 km/h**

SECTEUR 3 projet 2018 : Chaussée à **6m** + **5,2m** stationnement + **1,8m** de moyenne de trottoir de chaque côté de la rue – **Vitesse 50 km/h**

4) Secteur 2 Etat existant de la rue

Longueur totale = 510 m
Longueur secteur 3 = 130 m (Rue Marc Sangnier à rue Brise Pain)
Longueur secteur 2 = 380 m (Rue Brise Pain à rue Basse Ingré)

Largeur de façade à façade = 10m

SECTEUR 2 existant : Chaussée à **4m** + **2m** stationnement + **2m** trottoir de chaque côté (minimum 1,4m) – **Vitesse 50 km/h**

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

Bilan stationnement :
Existant 24 places

Bilan arbres :
Existant 5 arbres

ORLÉANS MÉTROPOLE

5) Secteur 2 Projet retenu et validé en réunion publique le 07 juin 2018

Longueur totale = 510 m
Longueur secteur 3 = 130 m (Rue Marc Sangnier à rue Brise Pain)
Longueur secteur 2 = 380 m (Rue Brise Pain à rue Basse Ingré)

Largeur de façade à façade = 10m

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

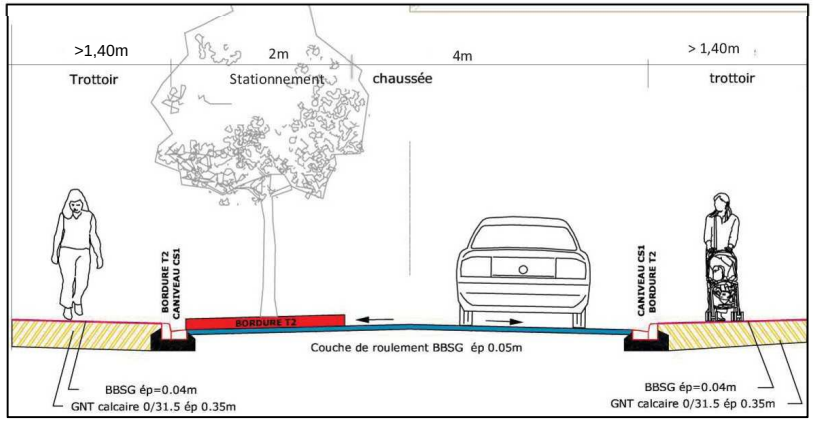

SECTEUR 2 existant : Chaussée à **4m** + **2m** stationnement + **2m** trottoir de chaque côté (minimum 1,4m) – **Vitesse 50 km/h**

SECTEUR 2 projet 2018 : Chaussée à **4m** + **2m** stationnement + **2m** trottoir de chaque côté (minimum 1,4m) – **Vitesse 50 km/h**

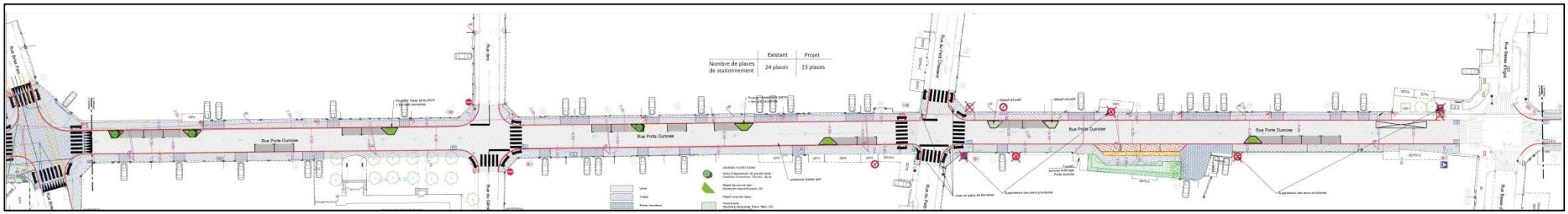

Bilan stationnement :
Existant 24 places
Projet 23 places – réévalué à 22 places

Bilan arbres :
Existant 5 arbres dont 4 à abattre
Projet : 9 arbres – espèces à définir

ORLÉANS MÉTROPOLE

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

6) Secteur - Proposition modificative 2020.

Longueur totale = 510 m
Longueur secteur 3 = 130 m (Rue Marc Sangnier à rue Brise Pain)
Longueur secteur 2 = 380 m (Rue Brise Pain à rue Basse Ingré)
Largeur de façade à façade = 10m

SECTEUR 2 projet 2020 : Chaussée à **5m** + **2m** stationnement + **1,5m mini** de trottoir – 1,25m ponctuel candélabre et parvis Notre Dame des Foyers – **Vitesse 30 km/h**- Vélos sur chaussée

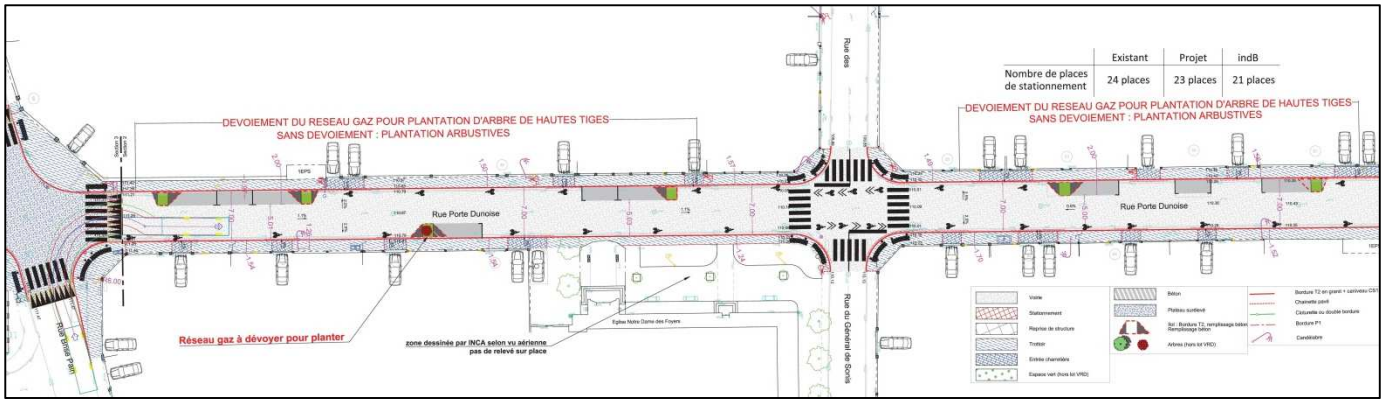

Bilan stationnement :
Existant 24 places
Projet 21 places

Bilan arbres :
Existant 5 arbres
Projet 10 arbres –

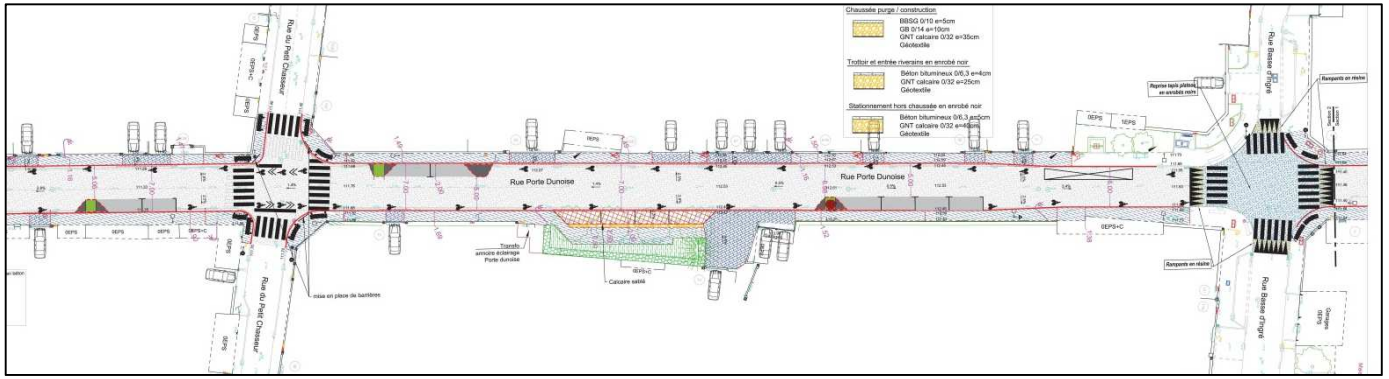

SECTEUR 2 existant : Chaussée à **4m** + **2m** stationnement + **2m** trottoir de chaque côté (minimum 1,4m) – **Vitesse 50 km/h**

SECTEUR 2 projet 2018 : Chaussée à **4m** + **2m** stationnement + **2m** trottoir de chaque côté (minimum 1,4m) – **Vitesse 50 km/h**

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

6) Secteur - Proposition modificative 2020.

Longueur totale = 510 m
Longueur secteur 3 = 130 m (Rue Marc Sangnier à rue Brise Pain)
Longueur secteur 2 = 380 m (Rue Brise Pain à rue Basse Ingré)
Largeur de façade à façade = 10m

SECTEUR 2 projet 2020 : Chaussée à **5m** + **2m** stationnement + **1,5m mini** de trottoir – 1,20m ponctuel candélabre et parvis Notre Dame des Foyers – **Vitesse 30 km/h-** Vélos sur chaussée

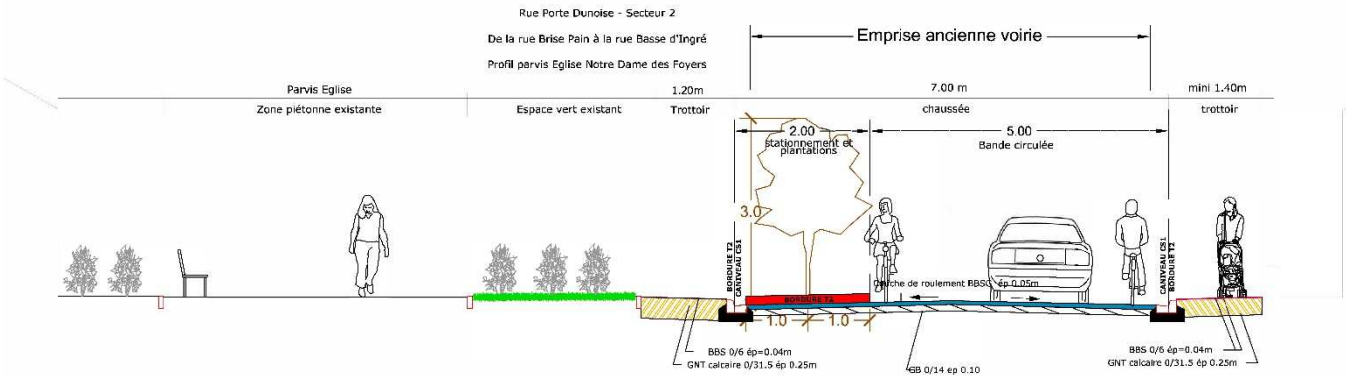

Bilan stationnement :
Existant 24 places
Projet 21 places

Bilan arbres :
Existant 5 arbres
Projet 10 arbres – espèces à définir

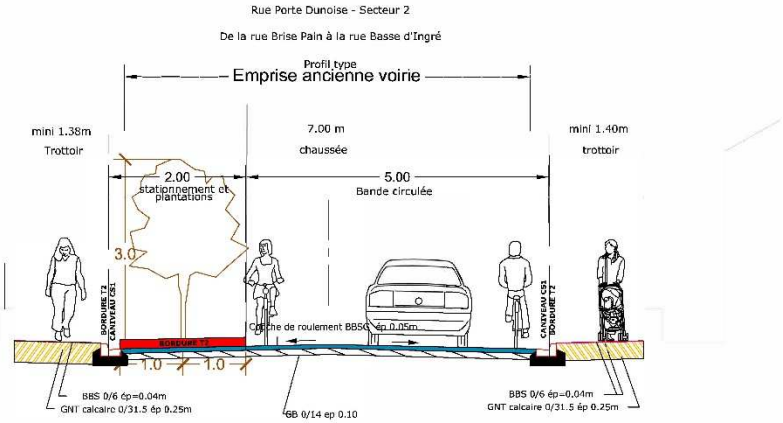

SECTEUR 2 existant : Chaussée à **4m** + **2m** stationnement + **2m** trottoir de chaque côté (minimum 1,4m) – **Vitesse 50 km/**h

SECTEUR 2 projet 2018 : Chaussée à **4m** + **2m** stationnement + **2m** trottoir de chaque côté (minimum 1,4m) – **Vitesse 50 km/h**

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

Rue PORTE DUNOISE:

Longueur totale = 510 m
Longueur secteur 3 = 130 m (Rue M Sangnier à rue Brise Pain)
Longueur secteur 2 = 380 m (Rue Brise Pain à rue Basse Ingré)

7) Bilan des gabarits de voies, des stationnements et des plantations d'arbres

	Stationnements	Largeur	Arbres	Vélo	Vitesse	Coûts
Secteur 3 existant	34 places	**7 m** chaussée / 6,5 m trottoirs et stationnements	25	Sur chaussée sans marquage	50 km/h	X
Secteur 3 projet 2018	30 places	**6 m** chaussée / 5,2 m stationnement / moyenne de 1,8 m avec 1,4 m minimum de trottoir	15	Sur chaussée sans marquage	50 km/h	208 k€
Secteur 3 Projet 2020	29 places	**6 m** chaussée 5 m stationnement / trottoir de 2,5 m	15	Sur chaussée avec marquage	Zone 30 km/h	+ 2,7 k€ marquage cycles sur chaussée
Secteur 2 existant	24 places	**4 m** chaussée / 2 m stationnement /chaussée / 2 m de trottoir, 1,4m au minimum	5	Sur chaussée sans marquage	50 km/h 30 km/h entre rue du Petit chasseur et basse d'Ingré	X
Secteur 2 Projet 2018	23 places	**4 m** chaussée / 2 m stationnement /chaussée / 2 m de trottoir, 1,4m au minimum	9	Sur chaussée sans marquage	50 km/h	607,8 k€
Secteur 2 Projet 2020	21 places	**5 m** chaussée / 2 m stationnement / trottoir 1,4m au minimum	10	Sur chaussée avec marquage	30 km/h	+ 3 k€ marquage cycles sur chaussée

	Stationnements	Largeur	Arbres	Vélo	Vitesse	Coûts
Secteur 3 existant	34 places	**7 m** chaussée / 6,5 m trottoirs et stationnements	25	Sur chaussée sans marquage	50 km/h	X
Secteur 3 projet 2018	30 places	**6 m** chaussée / 5,2 m stationnement / moyenne de 1,8 m avec 1,4 m minimum de trottoir	15	Sur chaussée sans marquage	50 km/h	208 k€
Secteur 3 Projet 2020	29 places	**6 m** chaussée 5 m stationnement / trottoir de 2,5 m	15	Sur chaussée avec marquage	Zone 30 km/h	+ 2,7 k€ marquage cycles sur chaussée
Secteur 2 existant	24 places	**4 m** chaussée / 2 m stationnement /chaussée / 2 m de trottoir, 1,4m au minimum	5	Sur chaussée sans marquage	50 km/h 30 km/h entre rue du Petit chasseur et basse d'Ingré	X
Secteur 2 Projet 2018	23 places	**4 m** chaussée / 2 m stationnement /chaussée / 2 m de trottoir, 1,4m au minimum	9	Sur chaussée sans marquage	50 km/h	607,8 k€
Secteur 2 Projet 2020	21 places	**5 m** chaussée / 2 m stationnement / trottoir 1,4m au minimum	10	Sur chaussée avec marquage	30 km/h	+ 3 k€ marquage cycles sur chaussée

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

PLANNING PREVISIONNEL

- Démarrage travaux janvier 2021 sur le secteur 2 (entre la rue Basse d'Ingré et la rue Brise-Pain

- Début des travaux sur le secteur 3 à partir du mois d'avril 2021

- Fin de travaux décembre 2021

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

ORLÉANS MÉTROPOLE